

Conseil d'administration

Lycée La Martinière Diderot

Séance du 30 juin 2020

- Le quorum étant atteint M. le proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à **18 h 05** ;
- Date de la convocation : **18 juin 2020** ;
- Nombre de membres : **30** Quorum : 16
- Présents à l'ouverture du conseil : **19** ; arrivée de **Mme Younès** à 18 h 15 = **20 votants** ;
- Invité : M. Inès, proviseur adjoint ;
- Secrétaire de séance : **M. Gonzalez**, professeur liste **S.NE.S.-fsu**, sur proposition du Chef d'établissement.

1. Approbation du P.V. du C.. du 18/02/2020 :

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 19**

2. Structure pédagogique 2020-2021 :

M. le proviseur présente la structure précise de l'établissement, avec le maintien total des sections de Seconde, Première et Terminale, malgré les craintes de départ... **Donc, il n'y a pas de perte de classe !** D'autre part, il revient sur la politique des spécialités décidées par l'établissement et pense qu'à l'avenir il conviendra de proposer la **S.E.S.** pour former une cohérence pédagogique : **Maths-S.E.S.-L.L.C.E.** en Première.

3. IMP 2020-2021 : [voir document joint]

Suite au **Conseil pédagogique du 24 juin 2020**, **M. le proviseur** présente sa proposition de répartition des **Indemnités pour Missions Particulières 20-21**. Comme prévu, **1 I.M.P.** a été ajoutée à la *Coordination de disciplines*, ainsi qu'une autre à l'*Enseignement général* ; **0,5 I.M.P.** pour **G.A.R.** (gestion des manuels scolaires fournis par la région). Le reste non affecté est de **0,75** qui pourra être traduit en H.S.E.

Une discussion s'engage sur la complexité de l'établissement et sur la coordination des disciplines générales, comme cela se fait ailleurs. Il apparaît d'après la direction que l'investissement selon les disciplines comporte des différences, tant par le nombre de professeurs que les charges de travail... Les H.S.E. récupérées serviront à valoriser les personnels en fin d'année.

◆ **Vote : Abstention : 1 Contre : 0 Pour : 19**

4. COFI 2019 :

L'ensemble des documents du C.O.F.I. est consultable sur l'ENT à l'adresse suivante :

<https://martiniere-diderot.ent.auvergnerhonealpes.fr/vie-des-lycees/conseil-d-administration-du-lgt/documents-ca-juin-2020-cofi-18368.htm>

M. Thibault, gestionnaire, reprend sous forme de diaporama l'ensemble des documents. Arrêt des comptes au 31/12/2019 avec ou sans réserve.

Une discussion s'engage sur les tarifs du restaurant scolaire avec explications précises : Demi-pension / Forfait / Ticket ; Élèves / Étudiants (avec tarif CROUSS) etc.

Le discussion se poursuit sur la collecte de la **Taxe d'apprentissage**, très compliquée cette année au vu des circonstances : la campagne finit ce soir, soit le mardi 30 juin 2020. **M.**

Solmaz, D.D.F.P.T, précise que pour l'instant par exemple seuls 10 à 15 % des contrats ont été signés dans le cadre des U.F.A. ! Bien des établissements sont sous tension et auront des difficultés à fonctionner à la rentrée car forcément cela aura un impact sur le budget de fonctionnement des disciplines et des sections, ne serait-ce que pour l'achat des consommables en T.P. Enfin, il n'est pas envisageable de faire appel aux dons privés dans le cadre de l'Éducation Nationale...

M. Thibault ajoute que pour l'instant l'achat du mannequin connecté est reporté, l'entreprise vivant quelques difficultés financières.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

Affectation du résultat 2019 sur les comptes comme suit :

	Service Général	RH	PFTH
Réserves disponibles	185 030.24	265 232.66	18 632.71
Dépôts et Cautionnement	549.86		
Réserves immobilisées	95 594.80		
Stock de denrées alimentaires		12 439.17	
Total	281 174.91	277 671.83	18 632.71

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

5. DBM pour info et pour vote :

a. DBM pour information :

- 19 750€ Subvention Région matériel photo ;
- 8 813 € Subvention Région bancs optiques Diderot ;
- 12 000 € Subvention Région Éclairage ;
- 15 000 € Subvention Région Portes Diderot ;
- 4 600 € Subvention Région sécurisation façade logements ;
- 720 € reliquat 2019 subvention région Prix littéraire ;
- 13 700 € subvention région abords et espaces verts ;
- 12 000 € subvention région rideaux ;
- 58 865.90 € subvention État complément Bourses.

b. Dotations globalisées pour vote :

- Subvention globalisée 14 000.00 € : subvention État pour activités pédagogiques (habituellement affectée aux droits de reproduction et aux stages en entreprise) mais réaffectée en partie au vu des circonstances ;
- Proposition d'affecter la somme aux s en entreprise. Pas de DBM compté-tenu des prévisions ouvertes au budget : 25 000 € et du reliquat 2019 de 9797.50 €.

c. Ouverture sur prélèvement pour vote :

- 8 500.00 € remplacement des extincteurs et formation : l'établissement dispose d'une centaine d'extincteurs mais il apparaît que le contrôle par le services des Mines est d'un tiers plus cher que l'achat d'extincteurs neufs ; on utilisera ainsi les anciens pour des exercices de formation sur le site de la Centrale, suite à la visite de sécurité qui a démontré certaines défaillances ;

- 5 000.00 € travaux salle A316 : installation de 35 postes informatiques avec câblage ; l'ensemble sera opérationnel à la rentrée 2020.

6. Autres éléments financiers : Suite à l'annulation du Voyage à Barcelone pour les STIAA.

- i. Acceptation de don M. Julien Barnier de 446.40 € ;
- ii. Acceptation don de M. André Curtil de 50.00 € ;
- iii. Acceptation don de Mme Louisa Kara de 50.00 €.

Lesdits dons doivent respecter les conditions suivantes :

- financement d'une sortie ou d'un voyage ;
- financement d'une intervention extérieure ;
- achat de matériel pour la classe ;
- soutien à des élèves qui auraient des difficultés pour financer leur participation à une sortie, un voyage, ou un autre projet de classe.

Il faudrait que la somme profite aux deux classes de Terminale d'arts appliqués l'année prochaine (pour qu'elle profite à tous les élèves de Première de cette année).

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

- iv. Don du Docteur Wilfrid Ecuier de 81.20 €, au profit de la **Caisse de Solidarité** du lycée créée fin 2018

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

- v. Taux bourses Erasmus :

Dans le cadre des mobilités portées par le lycée, le taux de bourse est fixé comme suit en fonction des destinations :

- Groupe 1 : 320.00 € ;
- Groupe 2 : 270.00 € ;
- Groupe 3 : 220.00 €.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

- vi. Licence Adobe :

Dans le cadre d'un partenariat avec **Adobe**, le lycée est en mesure de proposer aux élèves du lycée la suite **Créative Cloud Education** d'Adobe, ainsi qu'aux professeurs qui en feraient la demande : la licence comporte un numéro et est nominative. Il est proposé de fixer le tarif de la redevance à 17 € pour l'année (pour mémoire, le tarif étudiant individuel est de **19.50 € par mois** la première année.)

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

- vii. Plafonds d'emploi UFA 2020-2021 :

- **BTS CIRA IFAIP :**
 - CIRA-IFAIP1 : 920 heures
 - CIRA-IFAIP2 : 880 heures
- **BTS CIRA ME :**
 - CIRA-ME1 : 930 heures

- CIRA-ME2 : 890 heures
- **BTS MDC :**
 - MDC-IFAIP1 : 920 heures
 - MDC-IFAIP2 : 900 heures
- **BTS Maintenance des Systèmes option Systèmes de production :**
 - Année 1 = 950 heures avec les heures de visites
 - Année 2 = 950 heures avec les heures de visites
- **BTS Innovation Textile :**
 - Année 1 = 850 heures avec les heures de visites
 - Année 2 = 850 heures avec les heures de visites
- **BTS SNCF :**
 - Année 1 = 850 heures avec les heures de visites
 - Année 2 = 850 heures avec les heures de visites

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

viii. Vacances agents de laboratoire pour les U.F.A. :

Dans le cadre des UFA, le CA fixe le plafond des vacances pour les agents de laboratoires à 300 vacances pour l'année 2020-2021 ; le taux varie selon le grade de l'agent.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

ix. Vacances secrétariat pour l'année 2020-2021 : **Mme Rosario**

Plafond de 40 vacances administratives au taux de 13.86 €.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

x. Vacances ERASMUS 2019-2020 :

Dans le cadre des projets européens, il est proposé le versement de vacances pour les porteurs de projets dans un plafond de 100 vacances et dans la limite des budgets ERASMUS.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

xi. Vacances Plateforme 2019-2020 :

Dans le cadre des activités de la Plateforme, il est proposé pour l'année scolaire 2019-2020 la possibilité de verser des vacances pour la réalisation des conventions de prestation de la Plateforme dans les limites suivantes :

- 450 vacances pour 15 enseignants titulaires ;
- 100 vacances pour 5 contractuels ou personnels administratifs.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

xii. Grille rémunération activités Plateforme :

PLATEFORME TECHNO TEXT'IN HEURES SPÉCIFIQUES

EXPERT AVEC MACHINE	90,86 €
EXPERT AVEC LOGICIEL	90,86 €
EXPERT SEUL	90,86 €
TECHNICIEN AVEC MACHINE	62,45 €
TECHNICIEN SEUL	62,45 €
OPÉRATEUR AVEC MACHINE	34,34 €
OPÉRATEUR SEUL	34,34 €
Vacations administratives ou comptables	10,82 €

MACHINES SPÉCIFIQUES HEURES SUP

INTERNE ÉTABT	34,34 €
EXTERNE ÉTABT	34,34 €

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

xiii. Plafond d'emploi des modèles vivants :

Dans le cadre du recrutement des modèles, le plafond d'emploi est fixé à 200 vacances maximum pour l'année scolaire 2021-2021 avec un maximum de 40 vacances par modèle.

Le taux de la vacation est fixé à 22,50 €.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

7. Contrats et Conventions :

Convention Lycée Lumière : mutualisateur de paye

Renouvellement pour l'année 2020-2021 de la convention qui confie au lycée Lumière de Lyon, les opérations de payes pour les personnels employés par le lycée dans le cadre notamment des :

- Vacataires U.F.A. ;
- Modèles vivants ;
- Vacances Plateforme textile ;
- Vacances Erasmus.

Ces opérations sont conditionnées par l'obtention d'une autorisation de cumul de l'employeur pour les fonctionnaires et au respect d'une autorisation du Conseil d'Administration pour recruter des vacataires dans le cadre d'un plafond d'emplois.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

◆

a. Technifeu :

Contrat triennal de maintenance du SSI du bâtiment Internat avec 2 visites préventives par an. Le coût du contrat est de 1050 € par an. Il s'agit d'un contrat de sécurité obligatoire.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

b. Greta Lyon Métropole :

Convention permettant la gestion d'une prise en charge partielle des stagiaires GRETA à raison de :

- 3 € pour les repas ;
- 6 € pour les nuitées

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

c. Convention CIRA Énergie 2020-2022 :

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

d. Convention UGAP pour électricité Villa Tony Garnier :

À compter du 1^{er} janvier 2021, nous ne pouvons plus bénéficier des tarifs régulés de l'opérateur historique. Nous avons sollicité l'UGAP pour faire rentrer ce point dans le dispositif des marchés de l'électricité porté par l'UGAP à l'image de l'ensemble des points de distribution du lycée.

Le contrat sera signé pour la seule année 2021. Ce contrat sera intégré dans le prochain appel d'offre de l'UGAP pour 2022-2025.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

e. Convention SNCF création d'une UFA : Ouverture d'un B.T.S. MSP

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

f. Convention Association Patrimoine Aurhalpin :

Projet tutoré d'un étudiant de **B.T.S. Design Graphique** (Étudiante Amélie Boraève, professeur - ; Gauthier ; 500 € versés à l'établissement) ;

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

8. **Sorties et Voyages** : On rappelle l'annulation des voyages prévus, pendant l'épidémie de COVID19 (Barcelone, Frozinone-Italie, Maths en Jean).

a. Projet Venise mai 2021 :

Suite au report de la Biennale, le projet de voyage de septembre est annulé et reporté en mai 2021.

Il intégrera les DN made Événement 1 et 2 et Espace 1, 2 et 3.

VENISE MAI 2020			
Accompagnateurs :	6	Étudiants :	75
Coût/participant :	350,00		
	RECETTES		DEPENSES
Part accompagnateur	2 100,00	Voyage Clef en main	28 350.00€
Participation famille	26 250,00		
TOTAL DES RECETTES	28 250,00	TOTAL DES DÉPENSES	28 350,00

Coût famille : 350.00 €

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

b. Voyage Berlin 1^{er} décembre au 6 décembre 2019 :

Le bilan final du voyage s'élève à un total de dépenses de 21 439.00 €. La participation des étudiants initialement voté à 400 € est ramené à 360 €. Les remboursements aux familles sont en cours de régularisation, et se feront au plus tard à fin septembre 2020.

c. Voyage Berlin 2020-2021 DSAA

Reconduction du voyage à destination des étudiants fin décembre 2020, avec une aide de l'organisme allemand OFAJ.

Budget Berlin	VOYAGE		
Accompagnateurs :	5	Étudiants :	47
Cout/participant :	380.00		
	RECETTES		DEPENSES
		Navette aéroport	1 600,00
Part accompagnateur	1 900.00	Avion	12 000,00
Subvention OFAJ	0,00	Pass métro Berlin	2 500,00
Participation famille	17 860.00	Hébergement	4 850,00
Reliquat Erasmus / Ofaj	1 554,00	Visite SEE	364,00
TOTAL RECETTES	DES 21 314,00	TOTAL DÉPENSES	DES 21 314,00

Le coût prévisionnel est fixé à **380 €** par participant.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

d. Sortie scolaire Romans-sur-Isère : B.T.S. MMV

Visite guidée de la Cité de la Chaussure à Romans, qui regroupe des ateliers de fabrication de chaussures ; elle est située à 500 mètres à pied de l'Atelier 1083 : spécialité les jeans...

Participation proposée pour les étudiants : **5 €**.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

9. Questions diverses :

- Logement par CNAS :
 - CNAS État

Reconduction des CNAS État à l'identique des fonctions.

- CNAS Région

Reconduction des CNAS Région à l'identique des fonctions.

◆ **Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20**

○ COP : une discussion s'engage sur les Concessions d'Occupation précaire, qui concernent 2 studios, l'un sur Diderot, l'autre aux Augustins. On demande de laisser celui des Augustins libre à la rentrée, en cas de besoin pour un assistant de langue. On demande les modalités d'attribution et de gestion desdites COP : c'est le gestionnaire qui en a la totale visibilité.

○ **Motion déposée par l'ensemble des membres élus** sur la perte de 0,5 poste A.Ed. et 0,5 poste infirmier non compensé à la rentrée prochaine [voir document joint) : on rappelle que les étudiants ne sont pas considérés en tant que membres de la communauté éducative, alors que les besoins se font de plus en plus ressentir dans le besoin d'écoute et d'accompagnement...

○ **Structure du DN MADe en 3 ans** : Suite du débat lors du C.A. du 18/02/20. Il apparaît dès lors qu'après les diverses réunions qui se sont tenues le référentiel du DN MADe est respecté avec l'adossement à 2 mentions la première année, sans exception ; un dialogue devra s'engager sur les années à venir pour entrer encore plus dans le référentiel, par exemple en 3^e année avec les Lettres et leurs compétences transversales...

La séance est levée à 20 h 30.

Le président de séance :

Le secrétaire de séance :

P. Ronchail

Miguel Gonzalez